

SEUQAM

Le Syndicat des employées et employés de l'UQAM

Le 20 août 2008

Comité consultatif
Examen stratégique de la Société canadienne des postes
330, rue Sparks (HCCR)
Ottawa (Ontario)
K1A 0N5

Objet : Mémoire relatif à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes

Madame, Messieurs,

Le Syndicat des employées et employés de l'Université du Québec à Montréal (SEUQAM) compte 2 000 membres. Nous réagissons à l'examen stratégique de la Société canadienne des postes qui a cours présentement car il nous préoccupe grandement.

D'une part, nous sommes interpellés à titre d'employées et d'employés d'un établissement universitaire qui doit pouvoir compter sur un service postal efficace et abordable; d'autre part, nous sommes préoccupés à titre de citoyennes et citoyens qui souhaitons continuer de bénéficier d'un service postal public et universel.

Vous trouverez ci-dessous nos commentaires à l'occasion de l'enquête que vous menez.

Veuillez recevoir, Madame et Messieurs, nos salutations respectueuses.

Pour le Comité exécutif,



Liette Garceau
Présidente

Il faut tenir des audiences publiques

D'abord, nous déplorons que le gouvernement fédéral ait décidé de ne pas tenir d'audiences publiques dans le cadre de l'examen stratégique. Le sujet sous étude est d'une grande importance et il nous apparaît que tout examen de *Postes Canada* devrait inclure des audiences publiques. Ainsi, nous sommes d'avis que le gouvernement ne devrait prendre aucune décision au sujet du service postal public tant qu'il n'aura pas mené auprès de la population des consultations en bonne et due forme.

Postes Canada doit continuer d'assurer un service postal public et universel

Notre service postal public permet à toutes les canadiennes et à tous les canadiens de profiter d'un système de communication et de livraison fiable et abordable, peu importe où ils habitent dans notre vaste pays. En plus d'être efficaces, nos services postaux sont universels. Il faut à tout prix protéger ces acquis.

Nous nous opposons à la déréglementation du service postal public

Poste Canada doit continuer de bénéficier du privilège exclusif sur la poste-lettres. En effet, ce privilège exclusif lui permet de générer assez de revenus pour offrir à l'ensemble de la population des services postaux sûrs et universellement accessibles. Par ailleurs, l'expérience dans d'autres pays tend à démontrer que les services postaux déréglementés coûtent plus chers que les services postaux réglementés en plus d'entraîner une réduction des services. Enfin, la déréglementation contribue à la diminution du nombre et de la qualité des emplois. C'est pourquoi nous nous y opposons fermement.

Poste Canada doit donner la priorité à la population et aux services publics

Lorsque *Postes Canada* est devenue une société d'État en 1981, il était clair pour les différents groupes impliqués que les revenus générés devaient être réinvestis pour consolider et améliorer le service postal. Or, la direction actuelle de *Postes Canada* a une vision commerciale axée sur les profits et les services aux grosses entreprises. Nous dénonçons vigoureusement cette vision qui délaisse les objectifs d'intérêts publics en faveur d'objectifs commerciaux. La priorité doit être donnée à la population et aux services publics.

En conclusion

C'est notre responsabilité collective d'assurer à l'ensemble de la population des services postaux sûrs et universellement accessibles, et *Postes Canada* le fait très bien. Il y a bien sûr, comme en toutes choses, place au progrès, et l'ensemble des profits générés par *Postes Canada* devraient être investis dans le service postal public et son amélioration. Il est clair pour nous que la déréglementation est une avenue inacceptable.

Non à la déréglementation!

Oui au service postal public et universel!